

# Voitures-radars : un racket d'État bien organisé



Depuis bientôt cinq ans les Français ont eu le temps de s'habituer au racket d'État : impôts, taxes en hausse permanente, cotisations, dette... tout est bon pour puiser dans le portefeuille du chaland. Car ne l'oublions pas... l'État n'a pas d'argent. Ce qu'il distribue avec prodigalité, à tort et à travers comme s'il en pleuvait, sort exclusivement de nos poches.

Dernière idée en date pour racketter les vaches à lait que sont les automobilistes, comme celle des petits pains : la multiplication des voitures radars.

Or, si la première, bien louable, voulait nourrir les gueux qui crevaient de faim, la seconde ne sert strictement qu'à nourrir l'État de nos deniers pour mieux nous faire à notre

tour crever de faim.

Elle a bon dos, la sécurité. Que celui qui trouve un radar fixe placé dans un endroit réellement dangereux n'hésite pas à nous envoyer une géolocalisation. En règle générale les radars fixes sont sur de belles lignes droites où le danger n'existe que dans l'esprit fertile des racketteurs d'État. Le but réel et avoué : « se faire un maximum de pognon ». Seulement voilà, en 2020, confinements et limitations de déplacements obligent, les radars n'ont quasiment plus rien flashés. Perte sèche pour l'État pour qui les radars ne sont plus vraiment une bonne affaire.

Pourtant tout avait été prévu pour un retour à une hausse certaine de rentabilité pour 2020, notamment grâce au passage à la limitation généralisée à 80 km/h sur les routes secondaires. Une « affaire » qui devait s'avérer très rentable, toujours sous prétexte de sécurité. Raté ! Sans compter la fronde des automobilistes qui commençaient à comprendre qu'on la leur jouait à l'envers. Il fallait donc rapidement trouver une parade.

Or, après avoir battu des records de racket depuis 2016 avec des prévisions de 1,04 milliard d'euros pour 2019. Les radars n'ont rapporté que 553 millions d'euros en 2020. Une « perte » qu'il allait falloir par conséquent compenser. Et par quoi ? Tout simplement par les voitures-radars.

Jamais à court d'idée lorsqu'il s'agit de « traire » encore et encore les conducteurs-vaches à lait. S'appropriant la célèbre maxime de Lagardère : « si tu ne vas pas à Lagardère, Lagardère ira à toi », l'État racketteur a décidé que si les automobilistes n'allaient pas au radar c'est ce dernier qui viendrait à eux. Car pour dépenser notre argent, l'État doit encore le puiser là où il est, à savoir dans nos poches !

Si, dans un premier temps, les radars embarqués issus de sociétés privées ont circulé à titre de test en Normandie, en

Bretagne, dans les Pays de la Loire et le Centre-Val de Loire, la nouvelle arme de la Sécurité routière s'est étendue, en 2021, dans les Hauts-de-France, en Bourgogne-Franche-Comté, dans le Grand-Est et en Nouvelle-Aquitaine, pour fleurir en 2022 sur la totalité de l'Hexagone.

L'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Occitanie, jusque là épargnées, seront à leur tour priées de passer à la caisse.

Notons tout de même que si la France est à la ramasse en matière d'éducation, d'économie, de développement, de médecine, d'industrie, etc., (liste non exhaustive car trop longue à énumérer entièrement), elle est championne du monde des radars avec un catalogue défiant toute concurrence. Cette frénésie du radar ne semble pas connaître de limites, et ce malgré un rapport de la Cour des comptes appelant à faire cesser ce système devenu totalement inefficace pour faire baisser la mortalité routière.

<https://www.ffmc.asso.fr/rapport-de-la-cour-des-comptes-sur>

Comme le souligne si bien Pierre Chasseray, secrétaire général de « 40 millions d'automobilistes » qui lutte contre toutes les formes de spoliation des conducteurs, il s'agit d' « *un aveu d'échec de la politique de sécurité routière menée ces dernières années, dont le radar est le pilier.* »

Désormais « obnubilé » par un seul et unique souci « la rentabilité » liée à la vitesse, l'État en a oublié que son objectif de base était de réduire la mortalité routière. Aujourd'hui, la radarothérapie ne représente absolument plus une ordonnance anti-mortalité routière mais exclusivement « que du fric ». Un constat qui a vu nos institutions se transformer en gestionnaire d'un parc 100 % lucratif de « bandits manchots » automatiques en tous genres. Roulez Messieurs-Dames, l'État-casino rafle la mise !

Pourtant le ras-le-bol des automobilistes français face au

racket organisé de l'État ne date pas d'hier. Déjà en 2014, si l'on en croit un sondage de Harris Interactive, 64 % des Français estimaient que les radars automatiques servaient exclusivement à remplir les caisses de l'État, alors qu'une enquête du magazine Auto Plus en 2010, soit quatre ans avant, visait à démontrer que les radars fixes n'étaient en rien implantés sur les routes les plus dangereuses et les plus accidentogènes.

Si la rentabilité financière des radars n'est plus à démontrer, on peut néanmoins se poser la question : les nouveaux véhicules-radars sont-ils mis en place pour sauver des vies, éviter des blessés et des handicapés, ou bien ne sont-ils créés que dans le seul but de « faire du pognon » ? Dans tous les cas, ils sont visiblement aux yeux de l'État la recette miracle pour résoudre les problèmes de la répartition des richesses. À savoir, tout pour l'État et rien pour les gueux !

**Valérie Bérenger**

<https://www.40millionsdautomobilistes.org/stop-aux-radars>